

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 38 (1902)

Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

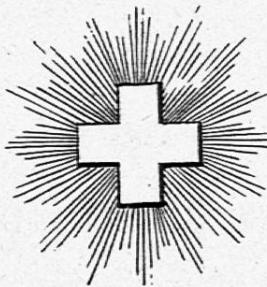
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVIII^{me} ANNÉE

N^o 44.



LAUSANNE

1^{er} novembre 1902

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *Intérêts de la Société. — Les principes essentiels de la doctrine de Herbart. — Chronique scolaire: Vaud. Tessin. Suède. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Sujets à traiter en novembre. — Ecole enfantine: les récits (Questions à nos lectrices). — Leçons de choses: les fourrures. — Dictées. — Travaux à l'aiguille; Pantalons pour femme et jeune fille (figures).*

ATTENTION A LA VOTATION DU 23 NOVEMBRE !
Que chacun fasse son devoir ! On ne prévoyait
aucune opposition et voilà que déjà on nous signale
une brochure hostile au principe des subventions¹ !

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau de la *Société pédagogique de la Suisse romande* et le *Comité de rédaction* de l'*Educateur* ont eu une séance le samedi 25 octobre dernier au collège d'Yverdon.

Dix membres des deux comités assistaient à la réunion où le meilleur esprit n'a cessé de régner au cours des discussions relatives à la publication du *Bulletin bibliographique de la Commission pour le choix de lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires* et au ménage intérieur de notre association.

Il est rappelé que le prochain congrès aura lieu à Neuchâtel en 1904.

Dans cette prévision, le Comité central choisira, en janvier prochain, la question ou les questions à mettre à l'étude pour le dit congrès.

En conséquence, le Bureau prie instamment les comités cantonaux, ainsi que tous les lecteurs du journal ou membres de nos diverses sections, de bien vouloir, **d'ici au 31 décembre prochain**, lui faire part de leurs vœux à ce sujet.

Prière de les faire parvenir pour la date sus-indiquée au président du Bureau, M. *Latour, inspecteur scolaire, à Corcelles (Neuchâtel)*.

¹ Cette brochure, qui a pour titre: *L'idéal scolaire de nos adversaires*, a été répandue ces derniers jours dans les cantons catholiques de la Suisse allemande.

LES PRINCIPES ESSENTIELS DE LA DOCTRINE DE HERBART

B. MORALE DE HERBART

Le but de l'éducation, c'est la vertu, dans l'acception la plus large que notre philosophe donne à ce mot, c'est-à-dire la formation de hautes et solides qualités morales.

Herbart veut une vertu intelligente et éclairée, active et éveillée, une vertu qui se manifeste, qui se répande au dehors par la sympathie et par l'action, qui cherche pour soi-même la perfection morale et pour l'humanité l'amélioration sociale ; une vertu largement ouverte à tout ce qui est humain, et elle-même véritablement humaine, sans mélange d'ascétisme ou de mysticisme.

Le savoir, les connaissances doivent exercer une influence directe sur la volonté. « La valeur d'un homme, déclare-t-il souvent, se mesure à son vouloir et non à son savoir ». L'instruction sans culture morale, c'est-à-dire celle qui serait sans prise sur le caractère, serait un moyen sans but, et la culture morale sans instruction serait un but sans moyen. D'autre part, l'éducation morale seule ne peut former un caractère. Celui-ci a ses racines au plus profond de l'âme. Il faut savoir déterminer l'âme pour former un caractère. C'est pourquoi on doit commencer par les idées, par l'enseignement ou par l'instruction pour former cette âme. C'est de la pénétration plus ou moins complète de l'instruction dans les idées que dépendra la nature et l'étendue du profit que la moralité peut en retirer.

L'idéal moral est représenté par cinq idées essentielles : la liberté intérieure, la perfection, la bienveillance ou amour, la justice ou le droit et l'équité. Ainsi la première idée de philosophie pratique est celle de la liberté intérieure qui consiste dans l'accord de la volonté avec le jugement : l'homme veut réellement ce qu'il juge être le meilleur.

Ces cinq idées morales président au développement de la société comme au perfectionnement de l'individu. Elles constituent l'idéal commun de l'individu et de la société. D'où vient cet idéal moral ? Sûrement pas des idées innées, répond Herbart, pas plus que de certaines dispositions naturelles. Comme les concepts logiques, les idées morales sont un produit du temps et de l'expérience accumulée des individus et des générations successives. Elles se dégagent progressivement des jugements dans lesquels elles sont primitivement impliquées. A l'origine, dans l'état de barbarie, elles ne sont point clairement conçues, mais peu à peu, avec l'avancement de la civilisation, le progrès s'accomplit dans celui des idées spéculatives.

Le même mécanisme psychique dont nous parlions plus haut à propos des représentations détermine les actions bonnes ou mauvaises des hommes ; il conduit naturellement l'homme de l'esclavage des passions, qui est son état primitif, à la prudence pratique, et, de la prudence pratique, à la moralité. Cette évolution est

lente dans l'individu comme dans l'espèce ; mais elle peut être favorisée, accélérée par l'éducation, dont la tâche apparaît alors dans toute sa grandeur et dans toute sa dignité.

Et la religion, demandez-vous ?

La religion apparaît à Herbart « comme le point commun où viennent aboutir la morale et la métaphysique ». Née primitive-ment d'un besoin naturel de l'homme qui se sent faible et comme isolé au sein de la nature qui l'enveloppe et qui l'étreint, elle trouve sa confirmation et sa légitimation dans les résultats derniers de la pensée spéculative. Ses enseignements n'ont point, à vrai dire, le caractère d'une démonstration rigoureuse ; elle est, en définitive, le domaine de la *croyance* plutôt que la *science* ; mais la croyance ici n'est que le prolongement et comme l'achèvement naturel du savoir.

On a ainsi reproché au système de n'être pas assez favorable à l'idée religieuse, et pourtant Herbart est un esprit sincèrement religieux. La religion a pour lui son origine naturelle dans le sentiment si vif que l'homme éprouve sans cesse de sa faiblesse et de sa dépendance. « Tous les hommes ont besoin des dieux », dit-il en citant un vers du poète, et, dans sa *Pédagogie générale*, il montre comment l'enseignement analytique est propre à assurer l'éclosion du sentiment religieux. C'est en faisant ressortir la faiblesse de l'humanité, sa dépendance manifeste vis-à-vis d'une puissance supérieure, dont les hommes ont besoin, comme l'enfant a besoin de son père, qu'on provoquera l'intérêt religieux, car la religion repose sur l'humilité, la reconnaissance et la vénération. L'éducation morale, dont le but est d'amener l'individu à se déterminer lui-même d'après des principes justes, a besoin d'être complétée par l'éducation religieuse, ne fût-ce que pour ramener à une opinion plus modeste celui qui s'imaginerait avoir fait quelque chose.

L'enseignement tel qu'il le conçoit doit mettre en jeu toutes les énergies, par conséquent développer aussi dans toutes les directions l'intérêt qui rattache l'homme à l'univers dont il dépend, à l'humanité dont il fait partie, à Dieu, ordonnateur du monde et des esprits.

On a dit à bon droit que « c'est dans Herbart qu'il faut étudier Pestalozzi ». On peut affirmer, au même titre, qu'aujourd'hui Herbart demande à être étudié dans ses disciples et continuateurs. Ziller déjà avait ainsi complété la définition que donne Herbart du but de l'éducation en disant : « L'éducation a pour but de former le caractère au point de vue religieux et moral ».

Les disciples de Herbart, soucieux des besoins de la pratique de l'enseignement, ont mis à la base de l'enseignement moral la Bible : l'histoire des patriarches, des Juges, des Rois, de Jésus-Christ et des Actes des apôtres, et il faut reconnaître que c'est dans les écoles où règne aujourd'hui l'esprit de la pédagogie éducative qu'une large place — peut-être la plus importante qui ait jamais été accordée jusqu'ici — a été faite à l'enseignement religieux.

Il suffit de consulter les programmes de nombreuses écoles allemandes, autrichiennes, tschèques, suédoises ou américaines pour s'en convaincre.

Est-il nécessaire de rappeler ici les travaux de Stoy, Dörpfeld, Frick, Lotz, Thrändorf, Schumann, Zange, les leçons de Staude¹, Lindner, Leutz, Richter, Barth, Just², etc., etc., qui ont assigné à l'enseignement religieux sa véritable place, comme une des bases, — non pas la seule, mais incontestablement la plus solide — de la morale à l'école?

(A suivre.)

F. G.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Musée scolaire cantonal.** — La « Commission des publications pour la jeunesse, » concernant la Suisse romande, par l'organe de son président, M. Guex, directeur, vient de faire remettre au Musée scolaire près de 200 volumes qui lui ont été envoyés par différents éditeurs. D'ici à peu de temps paraîtra le *Bulletin bibliographique*, dont elle a pris l'initiative afin de renseigner le public sur la valeur des ouvrages qui sont annoncés et peuvent être recommandés aux familles ou pour les bibliothèques populaires. Les exemplaires remis au Musée scolaire pourront être consultés sur place, par tous ceux que cette question préoccupe, **à partir du 1^{er} décembre prochain.** Un avis ultérieur indiquera les jours et heures où cet examen pourra avoir lieu. L. HENCHOZ.

— **Instruction primaire et secondaire.** — Un raccordement doit absolument exister entre l'instruction primaire et secondaire. Partant de ce principe, la Commission de gestion du Conseil communal de Lausanne a présenté une observation invitant la Municipalité à étudier « s'il ne serait pas possible de modifier le programme de la cinquième classe primaire, de façon à ce que cette classe puisse préparer les élèves à l'entrée au Collège cantonal. »

Pour répondre à ce vœu si légitime, les démarches nécessaires ont été aussitôt faites par la Direction des écoles.

Celle-ci vient de recevoir du Département de l'Instruction publique l'avis que le directeur du Collège cantonal a été invité à reviser le programme d'admission au Collège en tenant compte de l'art. 38 du règlement et du plan d'études primaires du 1^{er} décembre 1899.

La Ve classe primaire donnera donc accès, directement, moyennant examens suffisants, à la VI^e du Collège.

Ainsi se trouve raccordée l'Ecole primaire au Collège cantonal.

TESSIN. — **La discorde est en marche.** — L'Assemblée cantonale de Calprino avait confirmé, comme président de la Fédération des Instituteurs, M. Pierre Ferrari, qui vient de se retirer de l'enseignement pour se faire nommer secrétaire d'une société politique.

Quelques instituteurs ont protesté et jeté les bases d'une nouvelle association dite « l'Ecole ».

Aujourd'hui, le corps enseignant tessinois est partagé en deux sections. Nous souhaitons, pour le bien-être matériel et moral de tous, une prompte solution à ce fâcheux conflit, qui ne tarderait pas à avoir de mauvaises conséquences.

Louis GIANINAZZI.

¹ Staude. *Præparationen zu den biblischen Geschichten des alten u. neuen Testamentes.* 3 volumes. V^{me} édition. Dresde, chez Bleyl et Kämmerer.

² Voir, au surplus, Rein. *Encyklopædisches Handbuch der Pædagogik.* III^{me} volume, qui, dans trois longues pages, donne les titres des principaux ouvrages herbartiens traitant de la didactique de l'enseignement religieux.

SUÈDE.— Le Parlement qui vient d'être élu ne compte pas moins de 11 députés qui sont instituteurs primaires. Au Danemark, c'est un maître d'école qui préside le Parlement, et le Chef du Département de l'Instruction publique, Christensen, était encore, il y a peu de temps, instituteur de village.

Bibliographie.

La Sainte Bible Illustrée, publiée d'après la version Segond, sous la direction de M. G. Secretan, pasteur. Un magnifique volume in 8°, d'environ 1200 pages avec 800 illustrations hors texte et dans le texte.

16 livraisons mensuelles au prix de souscription de fr. 1.35 franco de port. F. Zahn, éditeur, Neuchâtel.

« Tous ceux qui ont eu le privilège, dans leur enfance, de feuilleter une de ces grosses Bibles illustrées, comme l'Allemagne en publiait il y a déjà deux siècles, avec leurs reliures de parchemin blanc gaufré d'or, seront heureux de penser que nos pays de langue française en posséderont une désormais, » dit M. le pasteur G. Secretan dans l'*Introduction* par laquelle il présente au public la *Sainte Bible illustrée* que vient d'éditer M. F. Zahn, à Neuchâtel. Certes, nous avons été heureux, pour notre part, d'apprendre qu'enfin le protestantisme français aurait quelque chose de mieux, de plus moderne, et d'une plus haute valeur artistique, que les quelques versions illustrées de la Bible, publiées jadis. L'on ne sait pas assez chez nous de quelle valeur et de quel prix est une Bible illustrée : l'Angleterre a su lui donner une place considérable, rendant ainsi plus populaire, plus familial, le Livre des livres. Il est incontestable qu'une illustration bien faite, respectant en tous ses détails la vérité historique et les droits sacrés de l'art, vient vivifier en quelque sorte un récit, et le graver dans le souvenir. Cela est vrai pour la Bible, pour les scènes puissantes de l'Ancien et du Nouveau Testament, en particulier pour l'histoire évangélique que domine, en l'illuminant, la figure de Jésus-Christ. Ceux qui connaissent l'édition anglaise *The art Bible*, seront, croyons-nous, de notre avis sur ce point.

La Sainte Bible illustrée, que nous annonçons ici, a précisément emprunté plusieurs des illustrations fort belles de *The Art Bible* ; cependant elle ne s'est pas bornée à cet emprunt. Son éditeur l'a enrichie d'un grand nombre de reproductions d'œuvres signées par les peintres les plus réputés d'autrefois et d'aujourd'hui. Nous avons pu, par la comparaison de la bible anglaise et de la bible française, nous rendre compte de l'enrichissement artistique apporté à cette dernière, grâce à un choix délicat et judicieux, et grâce aussi aux procédés plus modernes employés dans la typographie. Telle qu'elle nous est présentée, l'édition illustrée que nous offre aujourd'hui M. Zahn forcera l'attention non seulement des lecteurs fidèles de la Bible, non seulement des croyants pour qui les Livres saints sont une lecture quotidienne, mais encore de tous ceux qui savent donner du prix à une publication artistique.

Parmi les huit cents illustrations qui accompagnent le texte sacré, il en est plusieurs, avons-nous dit, empruntées à des maîtres modernes, plusieurs — et presque toutes interprètent des scènes tirées des Evangiles — qui ont une tendance très marquée à nous présenter un Christ plus rapproché de nous, un Christ plus vraiment humain, plus fils du peuple, plus populaire, en un mot, que nous le représenteraient les tableaux de jadis. Or, ces illustrations comptent parmi les plus belles et les plus suggestives du volume. Telles sont, par exemple, celles de Gebhardt (*Le Christ et le jeune homme riche* et *Le sermon sur la montagne*), de Uhde (*Donne-nous notre pain quotidien* et *Le sermon au bout du lac*) de l'Hermitte (*Le Christ chez les Humbles*) de Morelli dans « *Le Christ outragé* ».)

A citer spécialement comme œuvre de première valeur l'admirable *Seigneur*

aide-nous de Dietrich, *Le Christ apaisant la mer*, par le même, *Les saintes femmes à Golgotha* par D. Morelli, et le puissant chef-d'œuvre de sculpture « *Aux morts* », par Bartholomé.

Publiée d'après l'excellente version Segond, la *Sainte Bible illustrée* ajoute à tous les mérites que nous avons rapidement signalés celui d'être offerte à un prix relativement modique. Que de bibles, soi-disant d'édition de luxe, coûtent beaucoup plus cher que celle-là, sans pour autant être des bibles illustrées !

La publication très belle de M. Zahn sera, à l'occasion des fêtes religieuses, des réceptions de catéchumènes, comme en tout temps, du reste, un splendide cadeau à faire aux jeunes et aux vieux. L'ouvrage est à signaler, en particulier, aux comités de nos diverses bibliothèques scolaires et populaires.

Chants populaires pour les Ecoles. Poésie de Maurice Bouchor et musique de Julien Tiersot. — Paris, librairie Hachette. Prix : 75 centimes.

Je dirai tout de suite que ce recueil est très français et qu'il n'aurait pas sa place marquée dans les écoles de notre pays. Les poèmes de M. Maurice Bouchor sont presque tous tirés des anciennes chansons françaises, de ces bonnes vieilles mélodies à nombreux couplets que l'aïeul fredonne encore dans les veillées d'hiver. La musique en est simple, parfois même un peu étrange, rappelant les mélancoliques complaintes de la cornemuse berrichonne, ou les gais accents qui cadencent le rigodon des Cévennes. Nous pensons que l'idée des auteurs est de développer chez la jeunesse française, par le chant, l' amour du sol natal, le respect des aïeux, de leurs traditions et de leurs institutions. Je crois qu'ils pensent atteindre en une certaine mesure ce but, quoique ce que des railleurs ont appelé notre « pudibonderie romande » nous empêcherait de graver quelques-uns de ces poèmes dans la mémoire de nos enfants. Chaque province a sa chanson disant la richesse des produits du sol, la vigueur et la gaité de ses lurons ; Jeanne d'Arc, Du Guesclin et Bayard y sont célébrés ; il y a même une « danse des gorets ».

Quelques-uns de ces chants pourraient cependant figurer avantageusement dans le programme d'une classe de jeunes élèves. « *Matin* », par exemple, ferait une ravissante ronde pour fillettes :

Il fait jour, le ciel est rose,
L'horizon vermeil.
Quand la lune se repose
Lève-toi, soleil !
On entend sous la feuillée
Les oiseaux siffleurs,
Et l'abeille réveillée
Dit bonjour aux fleurs.

En résumé, c'est un petit livre d'un prix fort modique qui trouvera certainement sa place à nos bibliothèques scolaires ou de famille. Ajoutons qu'une édition avec accompagnement de piano et indications sur l'origine des mélodies est en cours de publication.

Paul-E. MAYOR.

Un nouveau livre de sténographie. — Nouveau traité complet de sténographie, par Aug. Roullier-Leuba, professeur de sténographie à Neuchâtel, 4^e édition. Ch. Eggimann, éditeur à Genève. Prix : Broché 2 fr. 50, cartonné 3 fr.

Les adeptes de la sténographie Aimé Paris ne se reposent pas. A peine les « *Lectures sténographiques* » de M. Barbier, professeur à la Chaux-de-Fonds, sont-elles en vente, que M. Roullier-Leuba, notre doyen en sténographie, nous annonce la publication d'une 4^e édition de sa méthode.

Et ce qui nous réjouit, c'est que M. Roullier-Leuba n'est pas un immobiliste en sténographie. Il a raison. Depuis quelques années, en effet, cet enseignement ne tâtonne plus. Il s'est engagé dans une voie nouvelle grâce aux efforts et aux travaux de nos sociétés romandes, de l'Union sténographique suisse surtout, le groupement sténographique le plus puissant en Suisse française.

La première partie du livre de M. Roullier-Leuba est remplie par des exercices gradués d'écriture et de lecture et, innovation heureuse, les abréviations sont intercalées d'après leur importance et leur difficulté. La fin du volume contient une adaptation de la sténographie Aimé Paris à la langue allemande. On sait que cette adaptation a déjà donné ses preuves puisqu'un élève de M. Barbier l'a employée avec succès dans plusieurs travaux sténographiques qui demandaient une grande exactitude.

Plusieurs points du livre de M. Roullier-Leuba sont à discuter et nous eussions désiré qu'il fit une part plus grande encore aux nouvelles méthodes d'enseignement en sténographie. Nous le félicitons néanmoins bien sincèrement de s'être inspiré des besoins actuels en rendant l'étude de la sténographie plus simple, donc plus rapide. Cette nouvelle édition contribuera certainement à former de nouveaux praticiens de l'art abréviaatif parce qu'elle nous montre, mieux encore que les précédentes, que le système Aimé Paris est bien la sténographie la plus simple, la plus lisible, la plus facile à apprendre.

EMILE BLANC.

Pourquoi faut-il étudier la sténographie et à quel âge convient-il d'en commencer l'étude ? Rapport présenté à l'assemblée générale de la Fédération sténographique de la Suisse romande, le 1^{er} juin 1902, à Lausanne, par M. Cl. Martin, premier secrétaire au Département de l'Intérieur, à Sion.

La Fédération sténographique de la Suisse romande (système Duployé) s'est déjà occupée à plusieurs reprises de la question de l'enseignement de la sténographie dans les écoles. Cette année, à la suite du remarquable rapport de M. Cl. Martin, dont la conclusion semble être que l'élève doit être en état de servir de la sténographie dès sa sortie de l'école primaire, c'est-à-dire au moment de poursuivre ses études ou d'embrasser une profession, la conclusion suivante a été votée :

« L'enseignement de la sténographie peut être utilement commencé dès l'âge de 12 ans. En conséquence, il devrait figurer au programme du degré supérieur de l'école primaire et des classes d'âge correspondantes de l'enseignement secondaire. »

Le rapport de M. Martin est remis à toute personne qui en fera la demande à M. J. Feierabend, président de la Fédération sténographique, Rue St-François, 2, Lausanne.

CH. B.

Le plan de Dieu dans l'évolution. — Etude sur l'évolutionnisme chrétien par E. Pétavel-Olliff, docteur en théologie.

Tous ceux qui auront étudié quelque peu les sciences naturelles savent ce qu'on appelle *évolution* dans le langage scientifique. Ce principe, aujourd'hui admis par la généralité des savants, a été appliqué, avec succès, aux sciences historiques, et il est en train, sinon de conquérir, du moins de révolutionner la théologie contemporaine. De là l'évolutionnisme historique et l'évolutionnisme religieux. Ce mouvement puissant, parti d'Allemagne, a gagné peu à peu tous les pays et compte des adhérents même dans le catholicisme romain. Frappés et émus du désaccord qui règne entre les théories évolutionnistes et les données bibliques en ce qui concerne l'origine du monde, la descendance de l'homme, des théologiens éminents, tels que feu le professeur Aug. Sabatier, ont voulu démontrer que ce désaccord n'est que dans l'interprétation trop littérale de certains chapitres de la Genèse : l'évolutionnisme, même scientifique, laisse debout, disent-ils, les faits essentiels au salut. En voyant le nombre toujours croissant des savants que la science évolutionniste éloigne de la foi traditionnelle, ces théologiens ont cherché loyalement à asseoir la foi sur une base plus large, en réservant la liberté divine et humaine, condition de toute moralité, passablement sacrifiée dans le déterminisme scientifique. D'autres théologiens, non moins distingués, qui suivaient ce mouvement avec anxiété, ont poussé un cri d'alarme quand ils ont vu comment les évolutionnistes chrétiens traitaient quel-

ques notions fondamentales de la religion. De là un conflit qui a rompu les anciens cadres de la théologie : aujourd'hui on est *évolutionniste* ou... non *évolutionniste*. Les récents débats, très courtois d'ailleurs, de la Société pastorale suisse à Lausanne, ont suffisamment mis en lumière les deux points de vue, sans qu'il soit nécessaire d'insister.

L'auteur de l'ouvrage que nous signalons a voulu concilier les parties adverses en leur demandant quelques concessions en vue d'une entente finale. Nous avons lu cette brochure d'une centaine de pages avec un vif intérêt. Un peu prévenu tout d'abord contre le point de vue *évolutionniste*, nous avons été, non pas gagné, mais frappé par les arguments de M. Pétavel-Oliff. Il y a là nombre d'aperçus ingénieux et profonds sur les points litigieux de la théologie nouvelle. L'ouvrage se lit facilement ; il est écrit avec clarté, d'une plume élégante et savante à la fois. Nous le recommandons à tous ceux qu'intéresse cette question dont la solution, quelle qu'elle soit, s'impose à l'attention de tout penseur sérieux.

H. GAILLOZ.

Journal d'une Institutrice, par Léon Deries, inspecteur d'Académie, lauréat de l'Académie française. Un volume in-18 jésus (Librairie Armand Colin, rue de Mézières, 5, Paris), broché fr. 3.50.

Sur l'*Institutrice* on a beaucoup écrit, le plus souvent sans l'avoir approchée et par suite sans la connaître. Ce qu'est la vie nullement romanesque, toute unie et très simple, mais non sans difficultés et sans épreuves, de ces jeunes filles qui, dans les villes et les campagnes, élèvent les enfants du peuple, beaucoup qui prétendent le savoir et l'apprendre aux autres, l'ignorent eux-mêmes profondément. Ce *Journal d'une Institutrice* qu'a rédigé, non point avec des observations personnelles, un Inspecteur d'Académie, est une œuvre vraie parce que c'est une œuvre vécue.

A le lire, les maîtres et les maîtresses de l'enseignement recueilleront, sans nul doute, ample profit, mais plus encore que ce public spécial, le grand public y trouvera, lui aussi, son compte. Au moment où, partout à la fois, tant de regards sont fixés sur la petite école laïque, perdue quelque part sous les arbres, en un coin de hameau, calme, silencieuse et digne, mais agissante, vaillante et toujours travaillant sans bruit et sans éclat pour la Famille, la Patrie et l'Humanité, un pareil livre vient vraiment à son heure.

L'Explication française, principes et applications, par G. Rudler, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Caen. Un vol. in-18 jésus. (Librairie Armand Colin, rue de Mézières, 5, Paris), broché 3 francs.

On trouvera dans cet ouvrage une méthode et des essais d'explication française. L'auteur y expose dans la première partie les règles de l'art d'expliquer. Après avoir défini ce que devrait être, selon lui, une explication parfaite, en s'inspirant dans la mesure où le genre s'y prête de l'esprit et des tendances scientifiques, il montre comment un texte s'étudie, dans son ensemble et dans son détail, en lui-même, dans sa genèse et dans son milieu, dans son fond et dans sa forme (vocabulaire, syntaxe, versification, style, etc.) ; en un mot, il montre sur quoi porte et comment se prépare l'explication ; enfin il enseigne à la composer. Dans la seconde partie, il applique sa méthode à quelques textes choisis tout ensemble pour leur valeur typique et pour leur intérêt particulier : un fragment épique (Victor Hugo), une scène de théâtre (Racine), un poème à forme fixe (Ronsard), une fable (La Fontaine), un portrait (La Bruyère), une page de dialectique (Pascal).

Nous croyons cet ouvrage de nature à rendre d'utiles services aux élèves des classes supérieures, aux étudiants et aux maîtres des divers ordres d'enseignement.

PARTIE PRATIQUE

Sujets à traiter en novembre.

Sciences naturelles : La pomme de terre. — Le fourmi-lion.

Langue française : Exercices oraux et écrits au degré inférieur.

Arithmétique : Problèmes pour le degré intermédiaire. Comptes d'un vigneron.

Ecole enfantine : Les récits. (*Questions à nos lectrices. Voir au présent numéro.*)

ECOLE ENFANTINE

Les récits.

Une histoire ! Est-il nécessaire de dire quel prestige ces deux mots exercent sur les enfants, et s'en trouve-t-il un dont la figure ne s'illumine à la perspective d'entendre raconter une histoire ? C'est la ressource par excellence pour occuper les enfants ; une histoire ramène le calme dans la chambre trop animée, elle égale ou raccourcit les heures trop longues, elle double le charme d'une jolie promenade, elle stimule, encourage ou repose ; en un mot, elle est toujours la bienvenue.

Le tout petit enfant déjà écoute attentivement sa mère qui lui parle du mouton qui bêle, du bateau qui vogue ; il témoigne de son intérêt en prenant une part active à l'entretien. Plus tard, il réclame des histoires, et l'insistance qu'il y met prouve assez combien est grand son désir d'entendre raconter.

Tout lui est bon : le simple récit de souvenirs d'enfance, des aventures de voyage, de chasse, une histoire parlant d'enfants, d'animaux, ou mieux encore un vieux conte passé en tradition.

Parmi ces histoires, il en est qu'il affectionne tout particulièrement et qu'il ne se lasse pas d'entendre répéter ; il trouve, au contraire, un plaisir toujours nouveau à revivre les émotions dont elles lui ont laissé le souvenir.

Grâce à son imagination, l'enfant se fait un tableau très vivant des scènes du récit et y assiste en spectateur curieux ; il lui arrive même d'y prendre une part plus active en s'identifiant avec les personnages. Cette participation constitue pour lui une véritable jouissance ; il en éprouve une autre à juger ces personnages et à commenter leurs actes. Son esprit s'en préoccupe et le pousse même à reconstituer dans ses jeux les scènes les plus frappantes.

Mais le récit n'a pas pour seul effet de captiver l'enfant pendant quelques instants et d'alimenter ses pensées après avoir peuplé son imagination ; il éveille encore en lui des impressions d'un autre ordre qui exercent une grande influence sur son esprit et son cœur. En plaçant devant lui, dans des circonstances diverses, des actions bonnes ou mauvaises avec leurs conséquences directes ou indirectes, le récit fait appel au jugement et à la raison de l'enfant,

ainsi qu'à son sens moral. Il devient par là un puissant moyen d'action pour le développement de son esprit et de sa volonté.

En considération de ses nombreux avantages, le récit mérite sa place aussi bien à l'école que dans la famille : il la mérite d'autant plus qu'il répond à un des besoins les plus caractérisés de l'enfance.

Nous nous demandons si l'école en tire tout le parti possible et dans quelle mesure elle satisfait ce goût de l'enfant pour les histoires.

Nous aimerions à étudier cette question avec nos collègues, et nous les prions de bien vouloir nous donner leur opinion sur les points suivants :

1. Quel doit être le rôle du récit à l'école enfantine et quelle place faut-il lui faire ?

2. Faut-il le considérer uniquement comme un moyen d'éducation morale ?

3. Quelle forme doit-il revêtir ?

4. Quel genre d'histoires convient-il de raconter à nos enfants ?

E. W.

P.-S. Prière d'adresser les réponses à la Rédaction de la partie pratique.

LEÇON DE CHOSES

Les fourrures.

Degré moyen. — Degré supérieur.

Le moment approche où le froid, devenant de plus en plus vif, nous obligera à nous vêtir de vêtements plus chauds, de fourrures. Nous nous occuperons donc aujourd'hui des « fourrures », des animaux, des pays qui les fournissent et de la préparation des pelleteries.

MATÉRIEL INTUITIF : divers échantillons de fourrures . renard, lapin, lièvre, écureuil, marmotte, échantillons faciles à se procurer ; si possible quelques échantillons de fourrures rares : martre, loutre, castor ; un animal à fourrure empaillé : chat, renard, belette, etc. — Des gravures représentant divers animaux à fourrures, des scènes de chasse. Quelques morceaux de feutre, des pinceaux en poils de lapin, martre, écureuil.

ENSEIGNEMENT INTUITIF : Interroger les élèves ; leur laisser « trouver » les réponses aux questions posées. Corriger leurs erreurs ; compléter leurs connaissances, les intéresser par quelques récits de chasse. *Pour les jeune filles*, plus spécialement : vêtements confectionnés ou garnis avec des fourrures ; soins à donner aux fourrures ; comment on double une toque, un tapis, un manchon à fourrure. — Compléter à la rigueur le résumé qui suit :

Qu'appelle-t-on fourrures ? — On appelle fourrures les peaux, recouvertes de poils chauds et doux, préparées pour la confection ou la garniture de nos habits.

Dans tous les temps, l'homme a fait la chasse aux animaux à fourrures : dans les temps primitifs, pour se vêtir et se protéger des rigueurs des saisons (ce que font encore les peuplades sauvages actuelles) ; plus tard, et de nos jours, non seulement pour lutter contre les froids excessifs de l'hiver, (pays du nord), mais encore pour en faire des ornements dont la mode va augmentant chaque jour.

Quels sont les animaux qui fournissent des fourrures ? — On peut dire d'une

manière générale que tous les animaux dont le corps est recouvert d'une toison sont choisis pour leur fourrure : les animaux de la zone polaire, comme ceux de la zone équatoriale ; les mammifères terrestres et les amphibiens. Plus de quatre cents espèces ou variétés fournissent des fourrures. Parmi les plus précieuses sont celles des renard argenté, renard croisé, renard bleu, zibeline, martre, hermine, loutre, otarie (phoque à oreilles), castor, chinchillas, skongs ; puis viennent les putois, les gloutons, blaireaux, opposums, écureuils, rats musqués (fournissent la faune martre), lynx, marmottes, loups, ours, singes, chèvres du Thibet et de Mongolie ; moutons (astrakan), mouflons, chats sauvages, chats domestiques (fourrure chaude et douce), lièvres, lapins ; puis les fourrures des lions, tigres, panthères, etc., etc.

En Suisse, nous possérons : le renard commun, les ours bruns, les loups, les marmottes, les écureuils, les lynx, chats sauvages, lièvres, lapins, chats domestiques et quelques loutres.

Qualités qui font le prix des fourrures. — Une belle fourrure doit être solide, chaude, de teinte harmonieuse et uniforme, plutôt foncée, avec des poils soyeux, des reflets brillants.

A ces qualités s'ajoutent la rareté de l'animal qui fournit la fourrure et les dangers auxquels sont exposés les chasseurs obligés de poursuivre *en hiver*, par des froids terribles, dans les régions arctiques, les animaux qu'ils veulent capturer. C'est pourquoi une peau de renard bleu atteint facilement le prix de 5750 francs, une peau de loutre marine 6275 francs et une peau de renard argenté 8750 fr. !

Les fourrures communes sont de couleurs plus claires, moins brillantes, elles ont un poil moins solide, se détachant vite ; elles sont moins chaudes, moins durables. De même les fourrures d'animaux tués pendant la belle saison sont moins fournies, teintées et claires. Avec les poils de quelques fourrures ordinaires on fabrique des pinceaux (lapin, écureuil, fausse martre) ; les poils des lapins et des lièvres entrent dans la fabrication du feutre.

Pays fournissant des fourrures. — Les deux pays fournissant presque à eux seuls la totalité des fourrures sont l'Amérique du Nord (Canada, Labrador, territoires de la baie d'Hudson, Alaska, terres arctiques) et l'Asie septentrionale (Sibérie, Kamtchatka, îles Aléoutiennes, Chine, Thibet, Japon). En Europe, la Russie, la Suède, la Norvège font leur petite part. La Hollande fournit des chats d'un noir de jais dont la peau, belle et solide, atteint le prix de 10 francs, tandis que celle de leurs congénères, les chats de gouttières, exportée de France à Londres, n'atteint que 10 centimes ! La France exporte encore des lapins : 15 millions par an... que de gibelottes ! Elle fournit, ainsi que l'Allemagne et l'Autriche, beaucoup de renards, de putois, de blaireaux de qualité inférieure.

Diminution des espèces. — La chasse de plus en plus grande que l'on fait aux espèces citées, poursuivies jusque dans les retraites presque inaccessibles des régions arctiques, fait qu'elles deviennent de plus en plus rares de jour en jour et que bientôt quelques-unes, si on ne les protège pas, auront complètement disparu. (C'est le cas pour les loutres, castors, otaries (phoques à oreilles)). Ainsi, en 1898, on a évalué à près de 12 millions le nombre des animaux massacrés (non compris les lapins tués en France), et ces effrayantes hécatombes sont pratiquées depuis des siècles !

Capture des animaux. — Divers moyens sont employés pour s'emparer des animaux sans endommager leur fourrure, la déchirer ou la souiller de sang : pièges, fosses, poison (pour les ours noirs et les « grizzlys » surtout) beaucoup de peuplades sauvages emploient encore arcs et flèches ; parfois on assomme les animaux (loutres de mer, otaries) ; si on se sert du fusil, on vise avec soin, de façon à ne pas abîmer la fourrure, enfin on capture les castors à l'aide de filets immergés sous la glace.

Par quelles voies arrivent les pelleteries : débouchés principaux. — De grandes

compagnies (Compagnie de la baie d'Hudson, deux sociétés américaines dans l'Alaska, une autre compagnie dans le Labrador) ont établi dans l'Amérique septentrionale des « forts », espèces de magasins où les chasseurs, trappeurs, Indiens, etc., viennent, en échange des fourrures qu'ils apportent, s'approvisionner de tout ce qui leur est nécessaire : couvertures, chaudrons, armes, habits, provisions de toutes sortes, verroterie, etc., etc. D'autres chasseurs préfèrent se rendre directement dans les villes et vendre contre espèces sonnantes leur butin. Mais tous apportent ce riche butin sur des traîneaux qui franchissent les solitudes glacées ou sur des canots naviguant le long des fleuves, sur les lacs exposés souvent aux plus grands dangers. En Asie (Sibérie), où de telles compagnies n'existent pas, une petite partie des fourrures recueillies par les nomades est remise aux employés de l'Etat en payement des impôts auxquels ils sont assujettis et deviennent la propriété de la famille impériale, les autres fourrures sont troquées chaque hiver sur des marchés locaux et de là expédiées par les marchands aux grandes foires russes d'Irbit, Ischim et Nijni-Novgorod. La plus grande partie des fourrures de l'Amérique septentrionale, du Canada, des Etats-Unis, de la partie orientale de la Sibérie, de la Chine, du Japon, du Pérou (chinchillas), de l'Afrique, de l'Australie, d'une partie de l'Europe, arrivent à Londres, le plus grand marché de fourrures connu. La foire de Nijni-Novgorod est aussi un centre d'approvisionnement.

Copenhague constitue un autre marché important, plus pour la qualité que pour la quantité des peaux. Enfin, en Allemagne se tiennent plusieurs foires pour la vente de la production indigène (Leipzig). La valeur des échanges de pelletteries peut s'évaluer, bon an mal an, à un demi-milliard de francs.

Préparations des pelletteries. — Si Londres est le plus grand marché des fourrures, c'est en France (Paris et Lyon) que l'apprêt des peaux atteint le plus haut degré de perfection. Les peaux achetées à Londres, à Irbit, à Nijni, à Copenhague sont bruies, simplement séchées ou salées par les chasseurs aussitôt après la capture. Il faut avant de les monter en vêtements, leur faire subir toute une série d'apprêts longs et délicats qui assureront la conservation des poils et donneront aux fourrures un aspect agréable à l'œil.

La première opération est l'*écharnage*. L'ouvrier, à l'aide d'un couteau arrondi fixé à un chevalet sur lequel il est assis, enlève soigneusement toutes les parcelles de graisse adhérentes au tissu de la peau. Cette opération demande beaucoup d'habileté : si on râcle trop profondément, on entame la racine des poils et plus tard, peu à peu, la toison tombera. Ensuite, vient un traitement destiné à assouplir les fourrures : d'abord, enduites de graisses, elles sont foulonnées, puis débarrassées des matières grasses que le cuir n'a pas absorbées, par une rotation rapide faite au contact de sciure de bois et de sable. (Un autre procédé consiste, après l'écharnage, à les enduire de graisse, les fouler ensuite avec les pieds dans un tonneau défoncé, à les étendre, à les écharner de nouveau, à les assouplir en les frottant avec force du côté de la chair, sur une tige de fer ou sur une corde tendue.) Certaines espèces doivent être épilées : ainsi la toison souple et soyeuse des otaries est recouverte de poils gris et rigides, très laids, que l'on doit enlever avant d'apercevoir la fourrure proprement dite.

Après l'écharnage, vient le *lustrage* des peaux. A l'état naturel, les peaux ont pour la plupart une couleur claire, d'aspect peu séduisant ; on teint alors les fourrures pour leur donner la couleur noire ou foncée recherchée par la mode. Cette teinture se fait généralement par l'application successive de diverses couches de matières tinctoriales, au moyen de l'immersion et d'une brosse. Par tous ces apprêts, la fourrure devient souple, soyeuse, harmonieusement colorée et prend de la valeur.

Les peaux communes, grâce aux procédés perfectionnés de l'industrie moderne, prennent par la teinture, le lustrage, l'apparence de fourrures de luxe. Ainsi,

après une habile teinture et un rasage, notre vulgaire lapin prend l'apparence du précieux phoque à fourrure, la dépouille du lièvre blanc, teint en gris, devient du renard bleu, le rat musqué de la martre, le lapin gris du chinchilla d'Asie, etc. Ces imitations sont parfois si parfaites qu'il est difficile souvent de reconnaître quels sont les animaux qui les ont fournies.

C'est en France également, à Paris, que les pelleteries sont montées avec un art et un goût que les autres pays d'Europe envient et imitent.

Conservation des fourrures. — Au printemps, avant de serrer la fourrure, il faut la battre doucement avec une baguette, la secouer, l'envelopper dans du papier d'imprimerie, journaux (l'encre grasse ayant une odeur qui éloigne déjà les insectes), la renfermer hermétiquement dans un linge ou dans un carton en compagnie de plantes aromatiques (absinthe, santoline, mélilot) ou de poivre, de tabac, de camphre, de térébenthine, de naphtaline, substances qui éloignent les gerces et asphyxient leurs larves. Une visite ou deux, en été, aux fourrures pour s'assurer qu'aucun insecte nuisible ne s'est introduit, malgré les précautions prises, dans le paquet, et pour renouveler les substances insecticides, est utile. — Pour les fourrures de grand prix, il est préférable de les confier à un marchand de fourrures qui a une installation spéciale et connaît les soins à apporter à la conservation de ces précieux objets. Depuis quelques années, à Paris et à New-York, un grand industriel parisien a établi dans ses magasins des chambres frigorifiques où sont conservées les fourrures que l'on veut non seulement mettre à l'abri des insectes, mais auxquelles on veut, en les tenant à l'air et dans une atmosphère glaciale, conserver leur éclat et leur beauté : nous savons que les plus belles fourrures et celles de qualité supérieure proviennent des régions les plus froides et ont été chassées en hiver.

EXERCICES SUIVANT LA LEÇON DE CHOSES.

LECTURE : *Lectures pour tous* (Hachette et Cie) : Chasseurs de fourrures, Nos 1 et 2 d'octobre 1899.

Livre de lecture, à l'usage des écoles primaires de la Suisse romande, par A. Gavard : Les animaux à fourrures. — Le phoque.

COMPOSITIONS : Les animaux à fourrures. — Le trappeur. — Une chasse dans les contrées arctiques. — Ma toque en fourrure. — Mon joli manchon. — Une chasse au renard. — Les animaux à fourrures de la Suisse, etc., etc.

DICTÉES : les choisir dans les divers paragraphes de la leçon de choses.

ÉCRITURE : étude de la lettre *r*. — Grosse : fourrure. — Moyenne : une fourrure remarquable. — Fine : le renard argenté a une fourrure remarquable.

DESSIN : un traîneau — un canot — un arc et des flèches — cartes de géographie de l'Amérique du Nord, de la Sibérie, etc. M. MÉTRAL.

DICTÉE

Le petit village.

Où est-il, le petit village ? Dans quel pli de terrain cache-t-il ses maisons blanches ? Se groupent-elles autour de l'église, au fond de quelque creux ? Ou, le long d'une grande route, s'en vont-elles gaîment à la file ? ou encore grimpent-elles sur un coteau, comme des chèvres capricieuses, étagéant et cachant à demi leurs toits rouges dans les verdures ?

A-t-il un nom doux à l'oreille, le petit village ? Est-ce un nom tendre, aisé aux lèvres françaises, ou quelque nom allemand, rude, hérissé de consonnes, rauque comme un cri de corbeau ?

Et moissonne-t-on, vendange-t-on dans le petit village ? Est-ce pays de blés ou pays de vignobles ? A cette heure, que font les habitants dans les terres, au grand soleil ? Le soir, au retour, le long des sentiers fleuris, s'arrêtent-ils pour

voir d'un coup d'œil les larges récoltes, en remerciant le ciel de l'année heureuse ?

Etudier le point d'interrogation.

E. ZOLA.

Le pain.

Le paysan, qui sait le mal qu'on a à faire pousser le blé, a pour le pain un pieux respect. Perdre un morceau de pain, en le jetant à la rue, est regardé comme un sacrilège. Il faut voir la ménagère entamer la miche ! Elle procède à cette opération comme à une cérémonie religieuse. Elle coupe chaque tranche avec une grave lenteur, et ramasse soigneusement les miettes éparses sur la table.

Cette façon presque solennelle d'entamer la miche m'a toujours frappé dans mon enfance, et m'a imprimé dans l'esprit un profond respect pour cette nourriture indispensable à la plus large part de l'humanité, pour ce pain qui compte tant de fatigues, et dont, à l'heure qu'il est, tant de misérables encore ne peuvent manger à leur appétit.

A. THEURIET.

(Communiqué de M. Buttet.)

TRAVAUX A L'AIGUILLE

Pantalon ouvert, à ceinture demi-ronde et à poignet pour femme et jeune fille.

Dans une précédente leçon, les élèves ont appris que trois mesures sont nécessaires pour faire le patron du pantalon : le tour de poitrine ; la longueur de côté, prise de la ceinture, en passant sur la hanche, pour arriver en dessus du genou ; le tour de ceinture. Dans la même leçon, chaque jeune fille a mesuré une camarade, en sorte que la façon de prendre les mesures n'offre plus aucune difficulté.

La leçon de ce jour a pour but de trouver la forme générale du pantalon et le rapport des diverses mesures avec le tour de poitrine.

Matériel nécessaire. — 1^o Un dessin fait au tableau noir (aucune mesure n'y est inscrite), les lignes de coupe sont accentuées avec de la craie de couleur.

2^o Un pantalon confectionné de mènes dimensions que le dessin, c'est-à-dire avec des mesures rencontrées fréquemment et qu'on aura mises au tableau, très loin du dessin. Ce peut être par exemple :

Tour de poitrine 80 centimètres.

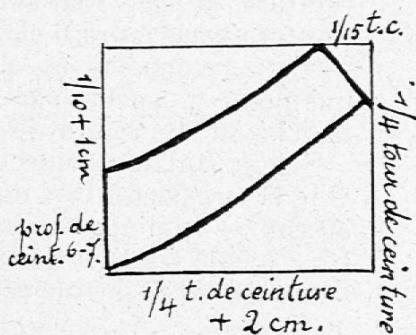
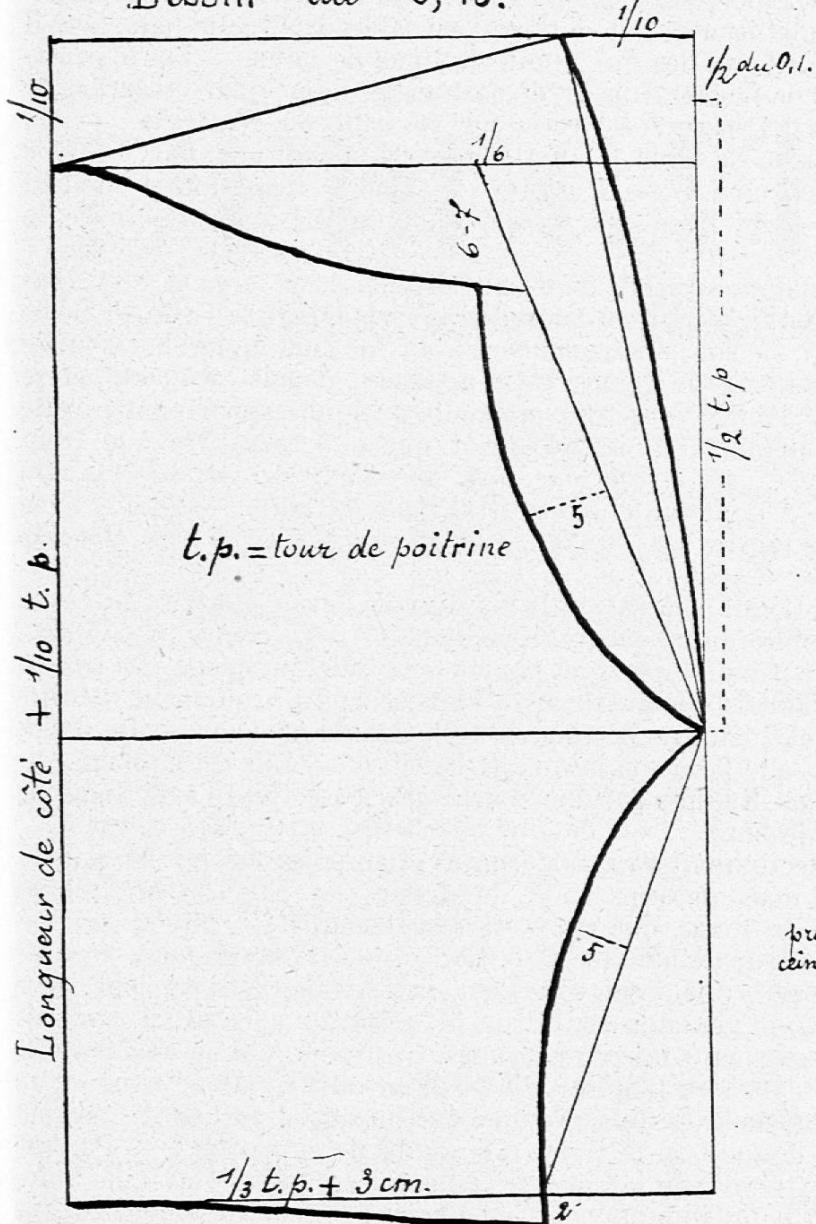
Longueur de côté 64 "

Tour de ceinture 58 "

La partie la plus large d'un pantalon se nomme la taille ; la plus étroite est la jambe. La ligne qui les sépare sur le dessin est la ligne de taille. Montrez la jambe sur le dessin..... la taille du pantalon.

Dans quelle figure peut-on dessiner le patron du pantalon ? — Dans un rectangle. — Quelle longueur faut-il lui donner ? — La plus grande longueur du pantalon. — Où la trouverons-nous ? — Dans le dos, sous l'une des extrémités de la ceinture jusqu'au bas du pantalon. — Ce serait juste mais difficile ; n'y aurait-il pas autre part une ligne droit fil, du haut en bas ? — La ligne qui passe sur la hanche. — (Rayant droit fil en large, de la ligne de hanche au bord de derrière du pantalon, la maîtresse fait voir que le dos dépasse de 8cm). — Y a-t-il quelque rapport entre 80cm et 8cm ? — 8 est le 0,1 de 80. — Si j'avais à faire un pantalon pour une personne ayant 90cm de tour de poitrine, je mettrais 9cm à cette partie ; elle dépasserait de combien pour un tour de poitrine de 100cm ? — De 10cm. (Une élève inscrit les mesures de rapport au dessin, à mesure qu'on les a trouvées). Quelle sera donc la longueur du rectangle ? — La longueur de côté, prise de la ceinture au bas du pantalon + $\frac{1}{10}$ du tour de poitrine. Quelle sera la largeur du rectangle ? — La plus grande largeur du panta-

Dessin au 0,15.



lon. — Où se trouve-t-elle? — Sur la ligne de taille. (Mesurant cette ligne, une moitié sur le pantalon plié exactement par le milieu, une élève trouve 40cm.) Pour un tour de poitrine de 90cm, nous aurions 45cm et 50cm, si le tour de poitrine mesurait 100cm; trouvez-vous le rapport? — La largeur du rectangle est la moitié du tour de poitrine.

En nous servant de la règle et de l'équerre ou du té, dessinons ce rectangle au tableau, mais écrivons d'abord ses dimensions :

Longueur = longueur du côté + $\frac{1}{10}$ du tour de poitrine.

Largeur = $\frac{1}{2}$ tour de poitrine.

Une fois le rectangle dessiné, on sépare ce $\frac{1}{10}$ du reste du rectangle par une horizontale. Quelle est ensuite la première ligne à placer? — La ligne de taille. — (Reportant la ligne de taille du modèle sur le dos du pantalon, dans sa plus grande longueur, les élèves trouvent que le dos dépasse de 4cm). Quand le 0,1

est 8, quelle fraction est 4 ? — Le $\frac{1}{20}$. Ou la moitié du 0,1, c'est bien à partir de cette moitié qu'il faut reporter le $\frac{1}{2}$ tour de p. pour trouver la ligne de taille. (Une élève des moins intelligentes fait ce travail au tableau.) Quelle ligne faut-il tracer maintenant ? — Celle du dos qui rejoint la ligne de taille. — Sur le pantalon confectionné, vous ne pouvez voir d'où part cette ligne, mais regardez le dessin. — Elle part du 0,1 mesuré à droite sur le haut du rectangle. — Où aboutit-elle ? — A la ligne de taille. — Est-elle parfaitement oblique ? — Elle s'écarte au milieu d'environ $1\frac{1}{2}$ cm à droite. — Quelle ligne forme le haut du dos du pantalon ? — Une ligne oblique qui part du 0,1 pour rejoindre la ligne de hanche.

Dans la taille du pantalon, la partie de devant est-elle aussi large et aussi longue que celle du dos ? La ligne qui en détermine la forme, partira-t-elle du même point que celle du dos ? — Non, elle commence à la seconde ligne horizontale du dessin et plus à gauche. — Je mesure cette distance, depuis la droite et je trouve $13\frac{1}{3}$ cm. ; une d'entre vous trouverait-elle quelque rapport entre cette mesure et le tour de poitrine ? (La plupart diront que non, peut-être une trouvera-t-elle que c'est le $\frac{1}{6}$, sinon on leur dira de calculer $6 \times 13\frac{1}{3}$). Où aboutit cette ligne ? — A l'extrémité droite de la ligne de taille. — Cette ligne reste-t-elle oblique dans le patron ? — Non elle est creusée de 5 cm. dans le milieu.

La forme de la taille serait complète si la ceinture de devant était droite, est-ce le cas ? — Non, la ceinture du modèle est demi-ronde. — La coupe du pantalon différera forcément, car il faut enlever au pantalon la toile qui épaisse trop la ceinture, la ferait mal aller si on en laissait à l'intérieur. La profondeur de cette ceinture varie entre 6 et 7 cm., de combien est-elle dans le modèle ? — De 6 cm. — Cette profondeur est-elle la même jusqu'à la hanche ? — Elle est de 6 cm. sur une petite longueur, puis diminue par une courbe gracieuse, jusqu'à la ligne de hanche où elle rejoint le bord.

Sur le pantalon confectionné, grâce aux fronces et au poignet vous ne pouvez voir la largeur du bas, mais mesurez celle du dessin. — Elle est presque de 30 cm. — Diminuez-la de 3 cm., que reste-t-il exactement ? — $26\frac{2}{3}$ cm. — C'est quelle fraction du tour de poitrine ? — Le $\frac{1}{3}$. — Pourriez-vous trouver pourquoi on augmente ce $\frac{1}{3}$ de 3 cm. ? — Pour qu'il y ait plus d'ampleur, plus de fronces. — Si le bas du pantalon était droit fil, grâce au poignet, il pourrait se déchirer par des mouvements un peu brusques, c'est pourquoi on augmente de 2 cm. dans la longueur. On s'en tiendrait au $\frac{1}{3}$ exact du tour de poitrine et on n'ajouteraient rien à la longueur, si le pantalon avait un ourlet au lieu de poignet dans le bas. Comment donne-t-on la forme à la jambe de ce patron ? — Par une oblique, partant de l'extrémité de la ligne de taille qui arrive sur la ligne inférieure du rectangle, au point indiqué pour les 30 cm. ; on la creuse de 5 cm. au milieu, c'est la profondeur de la courbe voulue pour la jambe.

Récapituler alors toutes les mesures trouvées, les faire répéter à plusieurs élèves jusqu'à ce qu'on obtienne un exposé suivi. Chaque fillette fait ensuite ce patron sur un journal qu'elle se procure sans peine pour toute leçon de coupe ; elle trace ce patron identique à celui qui est au tableau, c'est-à-dire grandeur naturelle. Dans la leçon suivante, la maîtresse donne d'autres mesures pour faire un patron du même objet et s'assurer ainsi qu'on en a bien compris le rapport.

Cette marche est bonne à suivre pour tous les patrons, elle satisfait au besoin d'activité des élèves et ce travail leur plaît généralement, parce qu'il les intéresse. Le contrôle est facile en préparant 1 ou 2 patrons (si l'on divise les élèves en pairs et impairs) et en les posant simplement sur ceux des élèves.

(A suivre.)

AD. DÉVERIN-MAYOR.